

Le Havre. Agression et menaces devant une école maternelle : le suspect est fiché « S »

4-5 minutes

Un parent d'élève, fiché « S », est soupçonné d'avoir agressé et menacé un autre parent, lundi 7 décembre, devant une école du Havre. Plusieurs plaintes, dont celles de l'Éducation nationale et de la Ville du Havre, ont été déposées.

Depuis l'agression, la sécurité a été renforcée autour de l'école havraise.

Depuis l'agression, la sécurité a été renforcée autour de l'école havraise. | ILLUSTRATION JOËL LE GALL/OUEST-FRANCE

[Ouest-France](#) Modifié le 10/12/2020 à 21h27 Publié le 10/12/2020 à 18h30

Les faits remontent au lundi 7 décembre. Devant l'école maternelle Jules-Guesde, en ville haute du [Havre](#), un parent d'élève est suspecté de s'en être pris à un autre parent qui attendait son enfant.

« Il lui a reproché d'écouter de la musique trop fort et d'être un mauvais musulman, avant de casser le pare-brise de sa voiture et de proférer des menaces de mort », indique Cyrille Fournier, procureur de la République adjoint du Havre.

Dans un communiqué, le rectorat précise que **« l'équipe enseignante est immédiatement intervenue pour aider à résoudre la situation. Les personnes de cette équipe ont, par la suite, fait l'objet d'intimidations »**.

Deux proches interpellées

Le suspect, âgé de 44 ans, « **radicalisé et fiché S** », selon le parquet, a été interpellé par la police et placé en garde à vue. Présenté au juge dans le cadre d'une comparution immédiate, mercredi, il a demandé un délai pour préparer sa défense et sera jugé le 13 janvier 2021. Dans l'intervalle, il a été placé sous contrôle judiciaire, avec notamment « **l'interdiction de se rendre aux abords de l'école** ».

La victime et le directeur académique de [Seine-Maritime](#) ont porté plainte, ainsi que le maire du Havre, Édouard Philippe, au nom de la Ville, qui s'est constituée partie civile.

« S'en prendre à l'école municipale et aux agents qui la font vivre, s'en prendre aux administrés, en formulant des menaces de mort, revient à s'attaquer à la municipalité et à la liberté de conscience des Havraises et des Havrais, a réagi Édouard Philippe. Une telle attaque au principe de laïcité, à proximité immédiate d'une école municipale, doit être fermement condamnée. »

Un accompagnement éducatif et une sécurisation renforcée aux abords de l'école ont été mis en place. La femme du mis en cause, ainsi qu'une autre membre de sa famille, ont également été interpellées et placées sous contrôle judiciaire, ce jeudi.

Poursuivies pour subornation de témoins (des membres du personnel de l'école) et actes d'intimidation, elles seront jugées le 13 janvier.

Partager cet article Depuis l'agression, la sécurité a été renforcée autour de l'école havraise.

Le Havre. Agression et menaces devant une école maternelle : le suspect est fiché « S » [Ouest-France.fr](#)

-
-
-